



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Commission générale
des pêches pour la
Méditerranée

PROGRAMME MEDSEA4FISH

Développement des capacités pour la gestion durable des pêches en Méditerranée

DOCUMENT D'ORIENTATION



MedSea
4Fish

Table des matières

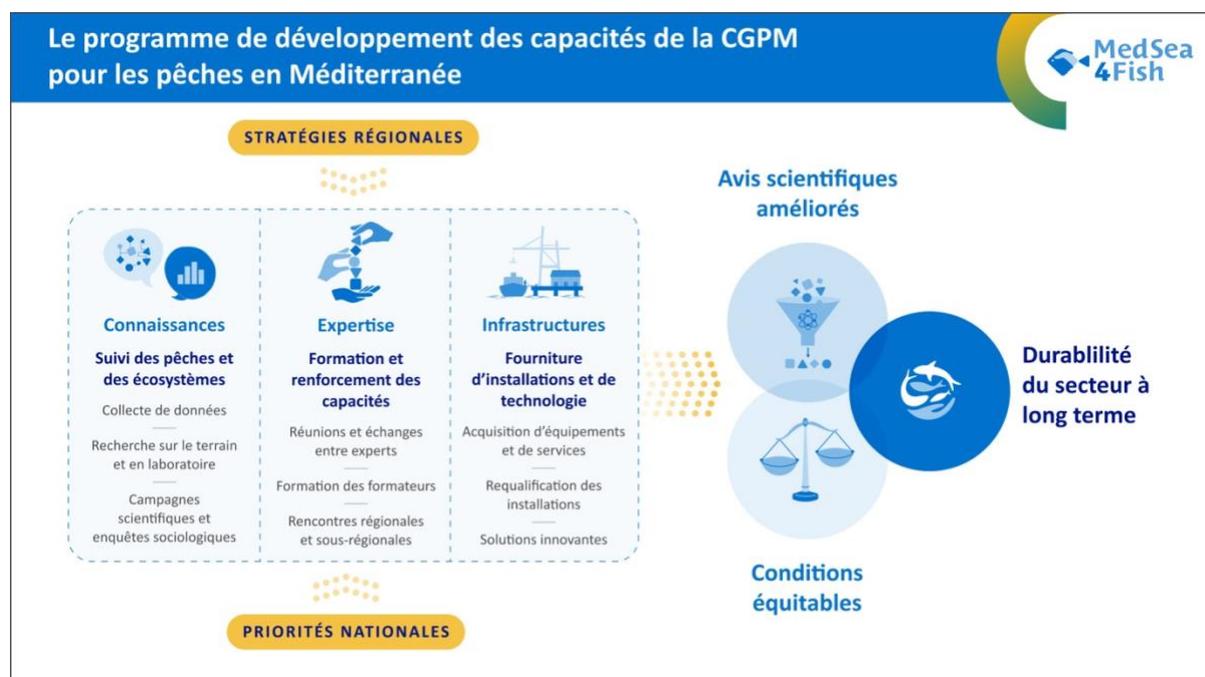
Résumé	3
Introduction et raison d'être	4
1. Congruence et adéquation stratégique.....	5
1.1. Contexte.....	5
1.1.1. Renforcement des capacités et assistance technique au sein de la CGPM	5
1.1.2. Approche sous-régionale de la CGPM	6
1.1.3. La Stratégie 2030 de la CGPM.....	7
2. Objectif, structure et résultats attendus	8
2.1. Objectif	8
2.2. Principes.....	8
2.2.1. Caractéristiques principales.....	8
2.2.2. Méthodes	9
2.2.3. Parties prenantes.....	10
2.2.4. Partenariats.....	11
2.3. Composantes.....	12
2.3.1. Composante 1: Suivi des pêches et des écosystèmes.....	13
2.3.2. Composante 2: Formations et renforcement des capacités.....	14
2.3.3. Composante 3: Infrastructures	14
2.4. Principaux résultats attendus	15
3. Modalités de gestion et de mise en œuvre	16
3.1. Fonctionnement	16
3.1.1. Projets sous-régionaux.....	16
3.1.2. Coordination institutionnelle	17
3.2. Modalités organisationnelles	18
3.2.1. Contributions nationales	18
3.2.2. Contributions et budget du projet	19
3.3. Modalités de mise en œuvre	20
3.3.1. Calendrier de mise en œuvre.....	20
3.3.2. Gestion des connaissances	20
3.3.3. Communication	21
4. Suivi, évaluation des performances et rapports	21
4.1. Suivi des résultats	21
4.2. Gestion des risques	22
4.3. Mécanismes d'établissement de rapports.....	22

Annexe 1. Matrice des résultats	23
Annexe 2. Mandat	28
Annexe 3. Plan de gestion des risques	31
Annexe 4. Points focaux nationaux.....	33
Annexe 5. Modèle de plan national MedSea4Fish	34

Résumé

MedSea4Fish est le programme de développement des capacités de la CGPM pour la mer Méditerranée qui fournit des ressources, des formations et une assistance technique là où le besoin s'en fait le plus sentir. Ce faisant, il contribue à garantir des conditions égales dans toute la Méditerranée en matière de connaissances, d'expertise et d'infrastructure, en aidant les pays de la CGPM à acquérir les données et les informations les plus récentes, les meilleures pratiques, et les outils et technologies permettant d'étayer des avis scientifiques plus solides en vue d'une meilleure gestion des pêches. Il renforce la capacité des pays méditerranéens à collecter, analyser et communiquer des données sur la pêche, ce qui permet d'améliorer le processus décisionnel de la CGPM.

Ce programme s'articule autour de trois piliers du développement des capacités à l'échelon national, à savoir le suivi des activités de pêche, la formation dans le domaine des pêches et les infrastructures du secteur, et s'appuie sur l'utilisation combinée d'une approche ascendante, par laquelle les priorités nationales alimentent les échanges aux niveaux sous-régional et régional, et d'une approche descendante, par laquelle les décisions de la CGPM à valeur contraignante aujourd'hui en vigueur et la Stratégie 2030 de la CGPM encadrent les priorités devant être traitées aux différents niveaux. Sa mise en œuvre est régie par une planification biennale des activités effectuée avec les pays, un comité directeur chargé de fournir des orientations et un coordinateur général chargé de superviser les progrès réalisés. Le fonctionnement de MedSea4Fish repose sur des mécanismes de cofinancement et des contributions en nature, les moyens financiers étant actuellement assurés par son donateur principal, l'Union européenne, ainsi que par le Fonds pour l'environnement mondial et une contribution volontaire de l'Espagne.



Le présent document, qui a pour objet de guider la mise en œuvre de MedSea4Fish au sein de la CGPM, précise son contexte et sa raison d'être, ses objectifs, sa structure et les résultats escomptés, ses mécanismes de gestion et de mise en œuvre ainsi que son suivi axé sur les résultats, l'évaluation de ses performances et l'établissement de rapports.

Introduction et raison d'être

La pêche est au cœur des communautés méditerranéennes, car elle est une source de nourriture de qualité et d'emplois, et représente un élément intrinsèque de la culture et des moyens de subsistance dans les zones côtières. En tant que mer semi-fermée à faible productivité et soumise à d'importantes pressions anthropiques, dotée d'une longue tradition de pêche et dont la géopolitique est très diversifiée, la Méditerranée et ses ressources naturelles sont sous pression et la gestion durable des activités humaines doit affronter des défis considérables.

La Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été créée dans le but de promouvoir le développement, la conservation, la gestion rationnelle et l'utilisation optimale des ressources biologiques marines en Méditerranée et en mer Noire. Au nombre de ses diverses attributions, la CGPM renforce les capacités et fournit une assistance technique aux niveaux national et sous-régional en vue de contribuer à la formulation d'avis scientifiques et de conseils en matière de gestion. Ce faisant, elle aide ses membres à concrétiser leurs engagements politiques et favorise une pêche durable et responsable dans la région. Durant la décennie écoulée, malgré les difficultés rencontrées, l'action renforcée de ses parties contractantes et parties non contractantes coopérantes (PCC) et l'appui croissant des donateurs ont permis à la CGPM de mettre en place des stratégies qui sont parvenues à renverser les tendances négatives observées dans le secteur halieutique de la région. Le maintien de ces acquis suppose que tous les pays se plient à un ensemble de mesures et à des exigences de collecte de données de plus en plus précises, et qu'ils soumettent leurs ressources à une gestion efficace, assurant de la sorte la profitabilité future de la pêche et une source durable d'emplois, de nourriture et de bien-être pour les communautés côtières.

Institué par la CGPM à sa quarante-quatrième session en novembre 2021, le programme MedSea4Fish répond à la nécessité de poursuivre le développement des mécanismes de renforcement des capacités et d'assistance technique déjà inscrits dans le mandat de la CGPM, et dont le développement a connu une accélération avec l'adoption de la Stratégie 2030 de la CGPM pour une pêche et une aquaculture durables en Méditerranée et en mer Noire (Stratégie 2030 de la CGPM)¹. En particulier, MedSea4Fish renforce la capacité technique au niveau national en vue de permettre aux pays de la CGPM de renforcer leur gestion des pêcheries clés, de répondre aux exigences présentes et futures de la CGPM, de participer activement aux initiatives stratégiques et d'honorer leurs engagements régionaux et internationaux. Il fait écho au projet BlackSea4Fish et à ses synergies réussies avec les structures compétentes de la CGPM en place dans la mer Noire, s'appuyant sur les acquis de l'approche sous-régionale de la gestion des pêches de la CGPM en multipliant les outils qui permettent d'améliorer la formulation d'avis scientifiques solides au service de la prise de décisions. Il s'inscrit également dans le Cadre stratégique de la FAO, qui vise à soutenir le Programme 2030 par le biais d'une transformation des systèmes agroalimentaires, en mettant particulièrement l'accent sur la Transformation bleue concernant les systèmes alimentaires aquatiques et destinée à rendre ceux-ci plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, en vue d'améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, en ne laissant personne de côté.

Le présent document a pour objet d'orienter la mise en œuvre de MedSea4Fish au sein de la CGPM. Il fournit le cadre et les objectifs programmatiques, les principes, la structure, les moyens et les outils conçus pour permettre à MedSea4Fish d'enregistrer des résultats significatifs et d'épauler efficacement les membres de la CGPM dans l'accomplissement de son mandat. Les sections principales de ce document, qui transcrivent l'ambition que nourrit la CGPM à l'endroit de MedSea4Fish, sont conçues comme point de référence durable; les annexes devraient être révisées

¹ La stratégie 2030 de la CGPM adoptée en 2021 est alignée sur l'ordre du jour de la communauté internationale <https://www.fao.org/gfcm/publications/brochures/gfcm2030strategy>.

et, le cas échéant, faire l'objet de mises à jour régulières afin de conserver leur pertinence dans la durée.

1. Congruence et adéquation stratégique

Le programme MedSea4Fish est pleinement intégré dans le cadre de la CGPM, qui lui assigne ses objectifs et lui fournit les moyens et les outils pour fonctionner efficacement, et confère une durabilité d'ensemble à sa finalité. Il répond au besoin fondamental de la CGPM et de ses membres d'obtenir des données et des informations fiables afin de formuler des conseils scientifiques fiables pour la prise de décisions aux niveaux régional, sous-régional et national.

1.1. Contexte

En tant qu'organisation régionale de gestion des pêches (ORGP) chargée des pêches en Méditerranée, la CGPM est la mieux placée pour exécuter un programme de développement des capacités comme MedSea4Fish et produire des résultats de qualité qui sous-tendent la gestion efficace et durable du secteur dans la région. La CGPM, qui s'appuie sur les avantages comparatifs et les points forts de la FAO, inhérents à son autorité et à son statut d'organisation intergouvernementale, reste une source inégalée d'informations et de mémoire institutionnelle sur la pêche et la gestion des pêches dans la région. MedSea4Fish s'inspire de l'exemple d'autres projets similaires, passés et présents, dans le contexte de la FAO, tant à l'intérieur qu'en dehors de la région (par exemple, les projets régionaux de la FAO), et bénéficie de l'expérience accumulée depuis l'instauration de l'approche sous-régionale, tirant ainsi parti des enseignements dégagés.

1.1.1. Renforcement des capacités et assistance technique au sein de la CGPM

Le concept de développement des capacités est inscrit dans l'Accord portant création de la CGPM. Il est considéré comme outil essentiel de l'accomplissement du mandat de la CGPM, car il aide les parties PCC à satisfaire aux exigences énoncées dans les recommandations et résolutions adoptées². Les instruments pertinents adoptés au niveau de la CGPM démontrent l'importance accordée au renforcement des capacités et à l'assistance technique en tant que moyens de développement du secteur et de création de conditions équitables dans la région; le programme-cadre³ adopté en 2012 comprenait un ensemble de mesures consacrées à la coopération et à l'assistance techniques, tandis que la stratégie à moyen terme (2017-2020) en faveur de la durabilité des pêches en Méditerranée et de la mer Noire⁴, et la Stratégie 2030 de la CGPM qui lui a succédé désignent le renforcement des capacités comme objectif transversal, indispensable à la réalisation des objectifs de durabilité. La CGPM vise le renforcement des capacités pour étayer les stratégies nationales, en veillant à ce que les mécanismes régionaux puissent contribuer aux priorités nationales et accélérer les objectifs aux niveaux national, sous-régional et régional. MedSea4Fish fait fond sur cette approche et en généralise l'application en réutilisant des mécanismes ayant fait leurs preuves, opérant un saut d'échelle en consolidant un cadre permanent de développement des capacités au sein de la CGPM, et approfondissant son action en stimulant une mise en œuvre efficace à différents niveaux.

² La GFCM prend des décisions à valeur contraignante en matière de gestion et de conservation des pêches: <https://www.fao.org/gfcm/decisions/en/>.

³ Le [Programme-cadre](#) découlait de la modernisation du cadre juridique et institutionnel de la CGPM.

⁴ La [stratégie à moyen terme](#) visait à inverser, à l'horizon 2020, l'évolution préoccupante de la situation des stocks exploités à des fins commerciales.

1.1.2. Approche sous-régionale de la CGPM

L'approche sous-régionale de la CGPM en matière de gestion des pêches fait partie intégrante de l'Accord portant création de la CGPM et vise à renforcer la gouvernance de la pêche régionale (processus consultatif des pêches de la CGPM à la Figure 1) en rendant compte des spécificités de la zone d'application de la Commission. Dans le contexte du Comité scientifique consultatif des pêches (CSC), quatre comités sous-régionaux, un par sous-région de la Méditerranée, rassemblent des experts et des représentants des administrations pertinentes pour contribuer sur le plan technique à soutenir la production d'avis scientifiques plus élaborés. En particulier, les Comités sous-régionaux fournissent et mettent à jour des éléments techniques utiles à la gestion des principales pêcheries, répondent à un nombre croissant des demande sur divers aspects techniques de la gestion des pêches et veillent à ce que les propositions de programme de travail recouperent les priorités définies à l'échelon sous-régional.

Dans la mer Noire, le Groupe de travail sur la mer Noire a été renforcé avec les ressources nécessaires pour exécuter efficacement ses actions prioritaires grâce à l'établissement en 2016 du projet BlackSea4Fish⁵, qui s'est avéré être une plateforme dynamique et transparente facilitant les avancées sur les questions de gestion clés grâce au développement ciblé des capacités, à la promotion des synergies et à des pratiques productives de partage des connaissances.

Parallèlement à cela, des unités techniques sous-régionales ont été mises en place afin d'accompagner efficacement les travaux de la CGPM sur le terrain et de créer des conditions favorables à une meilleure prise en compte des priorités nationales et sous-régionales. La CGPM s'appuie aujourd'hui sur des unités techniques sous-régionales en Méditerranée occidentale (Malaga, Espagne), centrale (Tunis, Tunisie) et orientale (Beyrouth, Liban), ainsi qu'en mer Adriatique (Split, Croatie) et en mer Noire (Bourgas, Bulgarie).

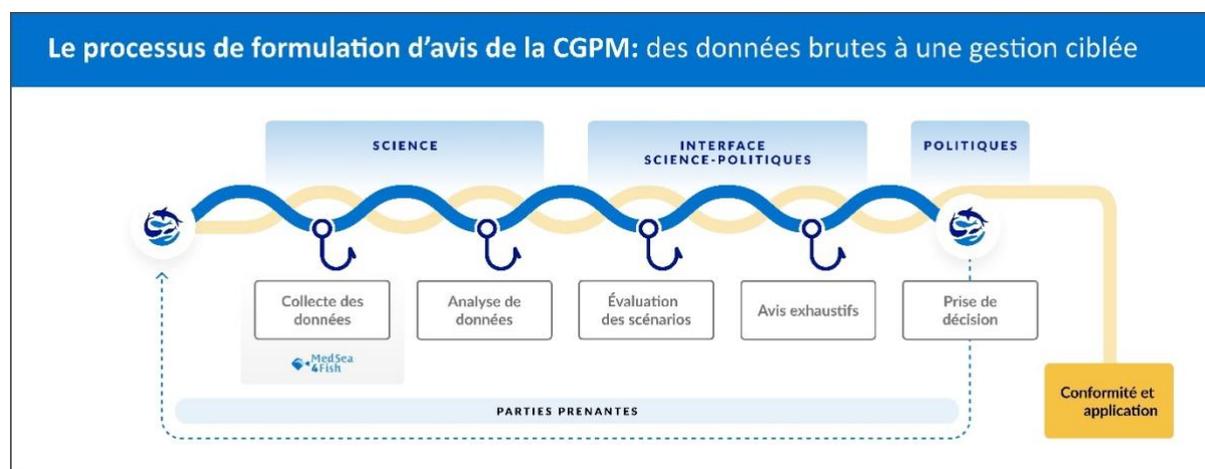


Figure 1. Processus de formulation d'avis scientifiques à l'appui de la prise de décision de la CGPM en matière de pêche

⁵ Le projet BlackSea4Fish contribue à la gestion durable de la pêche en mer Noire: <https://www.fao.org/gfcm/activities/fisheries/blacksea4fish/en/>.

1.1.3. La Stratégie 2030 de la CGPM

La Stratégie 2030 de la CGPM pour une pêche et une aquaculture durables en Méditerranée et en mer Noire (Figure 2), adoptée en 2021 à l'issue d'une consultation avec les PCC et partenaires, offre une vision commune et des principes directeurs pour parvenir à une pêche et à une aquaculture durables dans la région en fédérant tous les efforts visant à concrétiser les engagements nationaux, régionaux et mondiaux. Elle aborde les aspects sociaux, économiques et environnementaux de la durabilité afin de renforcer la résilience face aux défis mondiaux, et répond aux priorités régionales tout en tenant compte des spécificités et des besoins locaux dans le cadre d'une approche sous-régionale.

La stratégie s'articule autour de cinq cibles qui contribuent chacune à la vision globale de la durabilité que porte la CGPM. La cible 5 consiste à favoriser le renforcement des capacités grâce à la coopération technique et à des partenariats efficaces dans l'ensemble de la région, en s'appuyant sur des résultats obtenus précédemment dans le domaine de l'assistance technique et sur des mécanismes de coopération concluants. Le produit 5.1 en particulier, consiste à faire en sorte que les unités techniques sous-régionales prêtent un appui scientifique et technique sur le terrain qui soit adapté aux différents besoins de chaque sous-région, en menant des activités de renforcement des capacités et en aidant les PCC à tirer parti de leur potentiel inexploité. Les activités menées dans ce cadre visent à assurer un renforcement des capacités efficace et ciblé, comprenant des recherches coopératives partagées afin de soutenir des plans nationaux de mise en œuvre de la stratégie et de consolider les connaissances spécialisées et les capacités scientifiques nationales, le but recherché étant de garantir des conditions égales dans toute la région.

La Stratégie 2030 de la CGPM offre la vision finale, le cadre général et les actions communes dominantes qui forment la fondation sur laquelle s'inscrit l'exécution de MedSea4Fish. Les consultations ayant conduit à l'adoption de la Stratégie et de son plan d'action garantissent la cohérence entre les intérêts et les objectifs des pays aux niveaux national, sous-régional et régional, et permet de conjuguer le mode descendant d'assignation des priorités au mode ascendant de définition des activités, correspondant aux besoins des pays, en vue d'atteindre des objectifs convenus.

1 vision | 5 cibles

- Pêches et écosystèmes**
Des mers en bonne santé et des pêches productives
- Conformité et application**
Des règles appliquées uniformément pour éradiquer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée
- Aquaculture**
Un secteur durable et résilient développant pleinement son potentiel
- Moyens de subsistance**
Emploi décent et implication des pêcheurs pour des pêches rentables
- Renforcement des capacités**
Coopération technique, partage des connaissances et partenariats efficaces dans une perspective sous-régionale

MedSea4Fish BlackSea4Fish

Figure 2. La Stratégie 2030 de la CGPM

2. Objectif, structure et résultats attendus

2.1. Objectif

MedSea4Fish est un programme de développement des capacités comportant quatre projets sous-régionaux, dont l'objectif principal est d'épauler les pays riverains de la Méditerranée et les acteurs concernés dans la réalisation de leurs objectifs de durabilité des pêches aux niveaux national, sous-régional et régional.

MedSea4Fish se propose de combler les lacunes régionales en aidant les pays à répondre à la fois aux priorités nationales et aux exigences de la CGPM relatives aux aspects scientifiques, économiques, environnementaux et sociaux de la pêche. Il fournit un cadre à l'assistance technique et au renforcement des capacités en vue d'égaliser les chances en Méditerranée, à partir de méthodes communes et du partage d'expériences, et en veillant à ce que les informations soient collectées et analysées à des échelles pertinentes, y compris pour les ressources et les pêcheries partagées. Dans le contexte de la CGPM, MedSea4Fish renforce la capacité des pays à œuvrer à la durabilité de la pêche, notamment en contribuant aux travaux du CSC, de ses comités sous-régionaux et de ses groupes d'experts.

Dans la poursuite de ses objectifs principaux, MedSea4Fish agit en liaison avec tous les partenaires, projets, programmes et initiatives pertinents en Méditerranée en vue de promouvoir les synergies, d'éviter les doublons et de créer des perspectives.

2.2. Principes

Les principes définissant MedSea4Fish s'ancrent dans le mandat de la CGPM et sont encadrés d'instruments tels que la Stratégie 2030 de la CGPM, le Plan d'action régional pour la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire (PAR-SSF)⁶, la Déclaration ministérielle MedFish4Ever et d'autres outils pertinents, y compris Cadre de référence pour la collecte de données de la CGPM⁷.

2.2.1. Caractéristiques principales

MedSea4Fish promeut une approche globale et systémique, comportant des activités régulières et des activités de nature stratégique, qui s'articulent autour de trois composantes constituant les piliers du développement des capacités au niveau national.

Dans la mise en œuvre de son plan de travail et la poursuite de ses objectifs, MedSea4Fish s'appuie sur une approche ascendante, par laquelle les priorités nationales alimentent les échanges aux niveaux sous-régional et régional, autant que sur une approche descendante, par laquelle les décisions de la CGPM à valeur contraignante aujourd'hui en vigueur et la Stratégie 2030 de la CGPM encadrent les priorités devant être traitées aux différents niveaux. Cette structure permet de mettre en place un mécanisme cohésif dans lequel les niveaux national, sous-régional et régional sont solidaires, de telle sorte que les actions sont mises en œuvre aux échelles pertinentes, en fonction des besoins et des objectifs des pays et des acteurs concernés. Pour cette raison, MedSea4Fish a été élaboré comme programme-cadre ayant un projet par sous-région, permettant de tirer parti des avantages de

⁶ Le [Plan d'action régional pour la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire](#) a été signé en tant que déclaration ministérielle par les hauts représentants de 18 pays riverains de la Méditerranée et de la mer Noire, ainsi que par l'Union européenne, le 26 septembre 2018.

⁷ Le [Cadre de référence pour la collecte de données](#) est l'instrument principal de collecte des informations demandées par la CGPM pour éclairer la gestion de la pêche.

l'approche sous-régionale de la CGPM et de s'appuyer sur les systèmes déjà en place, tels que le réseau des unités techniques sous-régionales et les comités sous-régionaux du CSC.

D'un point de vue opérationnel, une planification biennale des activités est prévue afin de faciliter la mise en œuvre, tandis que l'avancement vers les objectifs convenus est analysé annuellement par le biais de différents mécanismes d'établissement de rapports. MedSea4Fish est une initiative multidonateurs et multipartite, permettant de multiplier les possibilités et les synergies. En effet, la diversité des activités qu'il englobe permet à différents donateurs de le subventionner simultanément et à différents partenaires d'y collaborer et d'y contribuer de manière transversale.

MedSea4Fish offre la caractéristique exceptionnelle de prêter appui aux pays de la CGPM et aux acteurs concernées dans tout le bassin méditerranéen, dans le but de maximiser la coopération technique. Bien qu'il ait pour vocation de redoubler d'efforts dans les pays où les besoins de développement des capacités sont les plus importants, il s'attache aussi à l'harmonisation des approches et à l'analyse conjointe, mettant ainsi tous les pays sur un pied d'égalité en matière de suivi des pêches, de connaissances spécialisées et de capacités de mise en œuvre. À cet égard, MedSea4Fish se veut complémentaire à d'autres mécanismes d'appui dans la région, tel le cadre de collecte de données sur la pêche de l'Union européenne, en assurant la complémentarité, en promouvant l'organisation de groupes mixtes d'experts et en rendant possible, le cas échéant, le transfert de technologie et d'expertise.

2.2.2. Méthodes

La mise en œuvre des activités de MedSea4Fish et la concrétisation de sa vision reposent sur l'application d'approches normalisées dans l'ensemble de la région, de manière à faciliter la production de résultats qui puissent être comparés et à étayer efficacement les analyses régionales et les avis scientifiques.

Entre autres, les méthodes suivantes de collecte normalisée de données, mises au point par la FAO/CGPM, seront utilisées:

- **Carpentieri, P., Bonanno, A. et Scarcella, G.** 2020. *Technical guidelines for scientific surveys in the Mediterranean and the Black Sea*. Document technique FAO sur les pêches et l'aquaculture n° 641. FAO, Rome.
- **Carpentieri, P. & Gonzalvo, J.** 2022. *Dolphin depredation in Mediterranean and Black Sea fisheries – Methodology for data collection*. Document technique FAO sur les pêches et l'aquaculture n°688. FAO, Rome.
- **CGPM.** 2018. Cadre de référence pour la collecte de données de la CGPM. Version 22.1
- **Grati, F., Carlson, A., Carpentieri, P. et Cerri, J.** 2021. *Guide pratique pour la collecte de données sur la pêche récréative en Méditerranée et en mer Noire*. Document technique FAO sur les pêches et l'aquaculture n° 669. FAO, Rome.
- **FAO.** 2019. *Suivi des captures accidentelles d'espèces vulnérables en Méditerranée et en mer Noire: méthode de collecte des données*. Document technique FAO sur les pêches et l'aquaculture n° 640. FAO, Rome.
- **FAO.** 2019. *Suivi des rejets de la pêche en Méditerranée et en mer Noire: méthode de collecte des données*. Document technique FAO sur les pêches et l'aquaculture n° 639. FAO, Rome.

- **MEDIAS.** 2019. *Common protocol for the MEDiterranean International Acoustic Survey (MEDIAS)*. Athens, Greece, April 2019. <http://www.medias-project.eu/medias/website/handbooks-menu.html>
- **MEDITS.** 2017. *International bottom trawl survey in the Mediterranean. Medits instruction manual*. Version 9. 2017. MEDITS Working Group.
- **Pinello, D., Gee, J. et Dimech, M.** 2017. *Handbook for fisheries socio-economic sample survey – principles and practice*. Document technique FAO sur les pêches et l'aquaculture n° 613. FAO, Rome.

2.2.3. Parties prenantes

La CGPM faisant partie de la FAO, elle s'est engagée à garantir la participation réelle, effective et éclairée des parties prenantes à la formulation et la mise en œuvre de ses programmes et projets. MedSea4Fish travaille avec le vaste réseau de la CGPM, comprenant des responsables gouvernementaux, des établissements de recherche et des organisations compétentes.

Les principaux bénéficiaires directs des différentes composantes du projet sont les scientifiques et les experts, les pêcheurs et les travailleurs de la pêche, les représentants des autorités nationales responsables de la pêche (administrations nationales) et les diverses institutions qu'ils représentent.

Des scientifiques et des experts, rattachés pour la plupart à des établissements nationaux de recherche halieutique, ou travaillant avec les administrations nationales, sont à l'origine de l'élaboration des avis à la CGPM, car ils contribuent à asseoir une base de connaissances à partir de laquelle sont formulés les avis scientifiques et les éléments techniques. Il est indispensable de répondre à leurs besoins concernant les données, les connaissances spécialisées et les équipements, afin de renforcer le socle scientifique et technique d'une bonne gestion.

Les pêcheurs et les travailleurs du secteur halieutique, en particulier les artisans pêcheurs qui représentent environ 80 pour cent de la flotte de pêche en Méditerranée, jouent un rôle central dans le maintien des moyens de subsistance des communautés côtières, leurs activités stimulant les économies locales et contribuant à assurer la sécurité alimentaire et pérenniser les traditions régionales. Il est indispensable de développer davantage leurs capacités et leurs compétences, et de permettre les échanges d'expériences et leur participation aux décisions qui les concernent, de façon à renforcer leur capacité d'innovation et leur aptitude à répondre aux exigences minimales en matière de collecte, de traçabilité, de suivi et de contrôle des données. L'enseignement, la formation et l'appui technique et financier sont nécessaires pour aider les communautés d'artisans pêcheurs à diversifier leurs activités, à accroître leurs revenus et à améliorer leurs perspectives, en particulier pour les femmes et des jeunes.

Les représentants des administrations nationales occupent un rôle central dans la conception des politiques et des objectifs de la CGPM ainsi que dans la transcription de ceux-ci au niveau national, en garantissant la correspondance entre les plans nationaux et les engagements régionaux, en coordonnant la participation de leur pays respectifs aux processus de la CGPM, et en s'assurant que les mesures requises sont prises pour permettre la collecte, l'analyse et la soumission des données et des informations utiles dans les enceintes appropriés. Il est essentiel de concourir à des conditions favorables à ce niveau, notamment en fournissant les moyens et les outils spécifiques nécessaires au renforcement des capacités nationales de gestion des pêches, à la planification des contributions nationales et à leur apport en temps voulu, conformément aux exigences, en impliquant les participants concernés au niveau national.

En outre, des parties prenantes autres que les ministères et les établissements nationaux mandatés pour la recherche halieutique peuvent être associées, le cas échéant, à la mise en œuvre des activités du projet ou bénéficier de formations ou d'initiatives de sensibilisation. Il s'agit notamment d'autres établissements de recherche et universités d'agriculture, d'instituts publics et privés, de comités nationaux, de syndicats et de coopératives, d'associations professionnelles, d'organisations de la société civile, du secteur privé et de partenaires nationaux concernés ainsi que les armateurs et le secteur halieutique. Il semble que le programme n'aura d'effets néfastes sur aucun groupe. Au niveau national, en vue de promouvoir une implication holistique et efficace des parties prenantes, le programme devrait interagir avec les groupes ou plates-formes de coordination multisectorielles existants, et/ou faciliter leur création, afin de promouvoir les synergies entre les parties prenantes.

2.2.4. Partenariats

Afin de valoriser son avantage comparatif et d'obtenir efficacement des résultats, MedSea4Fish bénéficiera de l'implication d'organisations partenaires pertinentes dans la mise en œuvre de certaines activités, lorsqu'il y a lieu, en s'appuyant sur le réseau actuel des partenaires de la CGPM. Les partenariats permettent de tirer parti de l'expertise et des ressources, d'induire des synergies, d'éviter les doublons, et de maximiser les avantages stratégiques et opérationnels que chaque organisation peut apporter, que ce soit pour mettre en œuvre des actions sur le terrain ou pour échanger et développer des connaissances et des pratiques optimales dans l'ensemble de la région. La coopération peut prendre des formes diverses, telles que la mise à disposition d'expertise, l'organisation conjointe et le coparrainage de réunions et d'ateliers, la diffusion de connaissances, l'élaboration de documents et de mémoires techniques, l'appui à des formations ou une contribution à des travaux de terrain.

Dans ce domaine, la collaboration passée n'a jamais failli. Plusieurs partenariats en place devraient contribuer à la mise en œuvre du programme de travail de MedSea4Fish: le Conseil international pour l'exploration de la mer, l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS), le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), le Centre pour la coopération méditerranéenne de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN-Med), le Conseil consultatif de la Méditerranée (MEDAC), le réseau de gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN), OceanCare, l'Union pour la Méditerranée (UpM), le Plan d'action méditerranéen pour la Convention de Barcelone du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-PAM) et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Est également attendue la participation active d'autres partenaires, à savoir BirdLife Europe et Asie centrale, la plateforme Low Impact Fishers of Europe (LIFE), le Conseil d'intendance des mers (MSC) et Oceana. MedSea4Fish tirera aussi parti de la coopération transnationale déjà mise en place dans le cadre de plateformes ou d'initiatives spécifiques, y compris Les Amis de la pêche artisanale⁸ et les réseaux de partenaires de niveaux national et régional dont la création a eu pour toile de fond le projet Medbycatch⁹ ou le Forum de la CGPM sur les sciences halieutiques en Méditerranée et en mer Noire¹⁰.

⁸ Les [Amis de la pêche artisanale](#) est un réseau régional d'acteurs ayant des intérêts en commun et partageant des objectifs pour ce secteur.

⁹ Le [projet Medbycatch](#) suit et atténue l'incidence des captures accidentelles d'espèces vulnérables.

¹⁰ Le [«Fish Forum»](#) se veut une réponse au besoin de renforcement des connaissances scientifiques dans la région.

2.3. Composantes

MedSea4Fish définit trois composantes (Figure 3) visant directement à rendre opérationnels les liens entre des interventions de renforcement des capacités systématiques, adaptées et cohérentes, la formulation d'avis scientifiques raisonnés destinés à étayer les décisions, et la mise en œuvre d'actions renforçant les pêcheurs et les institutions. Une composante pilote le travail de terrain consistant à collecter une large gamme de données sur la pêche et les écosystèmes; une autre composante s'intéresse à la dimension humaine de la durabilité en offrant aux parties prenantes des possibilités de formation et de renforcement des capacités; la troisième composante met en œuvre un changement durable au moyen d'interventions structurelles. Dans les trois composantes, certaines activités répondent aux besoins élémentaires en matière de suivi de la CGPM, prévues pour être réalisées régulièrement, dans le but d'aider les pays dans la collecte et la transmission d'informations relatives à la pêche, tandis que d'autres sont de portée plus stratégique.

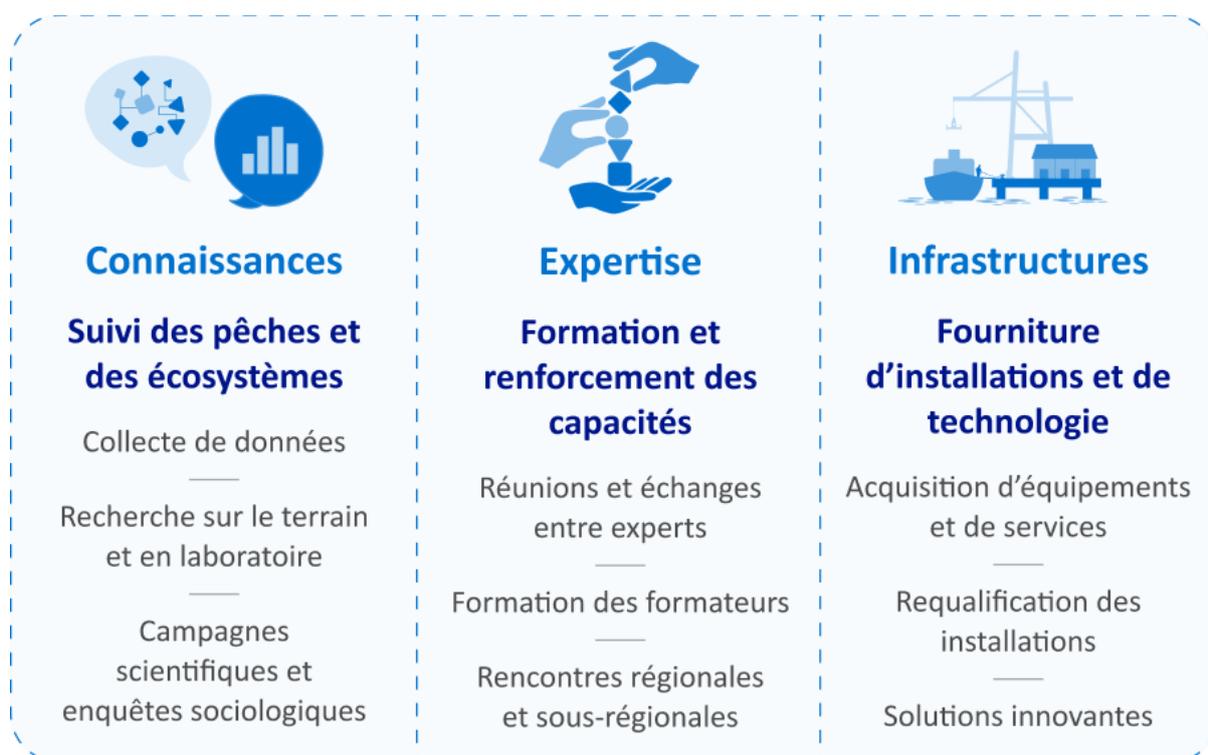


Figure 3. Les composantes de MedSea4Fish

La description des trois composantes de MedSea4Fish est présentée ci-après, accompagnée d'une liste des types d'activités auxquelles elles pourraient donner lieu. Chacune des trois composantes est susceptible d'accueillir d'autres activités en coordination avec les pays concernés, selon l'évolution des priorités nationales et celle de MedSea4Fish et de ses projets.

2.3.1. Composante 1: Suivi des pêches et des écosystèmes



La CGPM est l'organisation de référence pour toutes les informations relatives aux pêches et leurs interactions avec les écosystèmes de la Méditerranée et de la mer Noire. Ces informations sont recueillies à travers les réponses aux appels de données officiels et à des demandes ponctuelles, ainsi que par le biais d'activités de terrain et de programmes de recherche dans ce domaine.

La composante 1 contribue à la formulation d'avis scientifiques développés sur la situation des pêches, couvrant les aspects économiques et sociaux et la santé du milieu marin. Pour ce faire, elle favorise la collecte régulière de données pertinentes sur les ressources biologiques marines et les écosystèmes marins ainsi que sur les activités halieutiques. Elle y parvient par divers moyens et un éventail d'activités, pour la plupart mises en œuvre au niveau national, avant d'être élargies pour contribuer aux débats techniques sous-régionaux et répondre aux objectifs régionaux de gestion et de conservation, à savoir:

- collecte de base des données relatives à la flotte (par exemple, capacité, mobilisation, captures, etc.);
- échantillonnage biologique et analyses de laboratoire pour les principales espèces commercialisées (par exemple, longueur, âge, sexe, poids, maturité);
- campagnes scientifiques en mer harmonisées, nouvelles technologies de séquençage parallèle (métabarcodage de l'ADN) et études sur la structure spatiale de la population;
- programmes de recherche axés sur certaines espèces et/ou pêcheries;
- enquêtes et études socioéconomiques;
- évaluation des stocks des principales espèces commerciales et des espèces d'intérêt national, comprenant la préparation des données et les diagnostics de modèles;
- études pilotes de mise en œuvre de nouvelles technologies et d'essais de mesures techniques, y compris des études pilotes scientifiques et commerciales;
- programmes de suivi et d'atténuation des taux de captures accessoires et de déprédation;
- autres programmes pertinents, notamment le suivi d'espèces non indigènes et les impact socioéconomiques connexes, la pollution marine, le changement climatique et les pressions exercées par le climat sur les pêches et le milieu marin; et
- recueils ad hoc de données.

Les activités menées dans le cadre de cette composante garantissent l'exhaustivité de la collecte de données et d'informations scientifiques et techniques concernant tous les principaux secteurs halieutiques, y compris ceux sur lesquels on ne dispose que d'informations fragmentaires, comme la pêche récréative et la pêche artisanale, et elles devront combler des lacunes, telles que la caractérisation socioéconomique précise des acteurs des chaînes de valeur, la détermination de la provenance des captures opérées par les flottes de pêche lointaine et la cartographie des activités halieutiques en rapport avec la présence d'habitats et d'espèces vulnérables ou sensibles.



2.3.2. Composante 2: Formations et renforcement des capacités

L'usage de nouvelles technologies permettant de valoriser les produits de la pêche le long de la chaîne de valeur, de réduire les coûts et les impacts sur l'environnement, de répondre à l'évolution des demandes du marché ainsi qu'à l'apparition de nouvelles espèces commerciales, suppose des formations, des échanges de connaissances spécialisées et le renforcement des capacités des pêcheurs, des travailleurs de la pêche et d'autres parties prenantes. Parallèlement, la demande croissante d'avis scientifiques de qualité et la disponibilité de nouveaux outils de suivi des activités halieutiques supposent aussi de déployer des efforts intenses en matière de formation et d'échange de connaissances spécialisées à l'intention des scientifiques et entre les établissements de recherche et les organismes scientifiques. En outre, la mise en œuvre de mesures de gestion efficaces, notamment par le biais de plans de gestion intégrés ou complexes, nécessite de dispenser des formations à des représentants de l'administration.

La composante 2 encourage la participation et l'implication des parties prenantes dans les activités et processus pertinents de la CGPM et renforce, aux niveaux national et sous-régional, la maîtrise technique des pêcheurs, des travailleurs de la pêche, des scientifiques et des représentants de l'administration à travers les activités suivantes:

- des cours et des formations ponctuelles;
- ▪ la formation de formateurs;
- l'organisation de voyages d'étude et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques;
- la participation au Forum des artisans pêcheurs et aux plateformes des acteurs concernés;
- participation aux groupes de travail techniques, réunions, initiatives et événements scientifiques organisés par la CGPM.

Les activités relevant de cette composante doivent être inclusives, et il convient de veiller à encourager la participation des femmes et des jeunes générations, ainsi que de développer les transferts de connaissances, y compris par la traduction de supports de connaissances et de matériel didactique.

2.3.3. Composante 3: Infrastructures

L'amélioration des infrastructures peut jouer un rôle important pour assurer la rentabilité et la durabilité du secteur de la pêche, car elle permet d'améliorer les prestations de services et les intrants requis, de doter les établissements de recherche et/ou les acteurs concernés des matériaux, des moyens et des outils nécessaires, d'accroître l'efficacité de la chaîne de valeur et d'établir une base solide pour maximiser les investissements futurs.

La composante 3 accompagne la modernisation, l'extension ou l'implantation de sites pertinents et fournit la technologie et les outils permettant de donner une nouvelle dimension aux installations et aux équipements nationaux, y compris les mises à niveau structurelles vers des flottes et des services de pêche plus rentables, écologiquement sûrs et moins polluants, grâce à:

- la requalification des installations existantes et l'implantation d'installations nouvelles;
- l'acquisition d'équipements et de biens; et

- les technologies et l'innovation.

Les activités relevant de cette composante prendront en compte comme il se doit les questions de durabilité, d'entretien et les résultats attendus à moyen et à long terme, et devront veiller à l'adéquation des actions proposées, en bénéficiant notamment de l'appui des deux autres composantes.

Les trois composantes de MedSea4Fish sont étroitement interdépendantes, car le bon accomplissement des objectifs de MedSea4Fish, consistant à gérer les pêches sur un mode durable, est subordonné à la disponibilité de données et de connaissances spécialisées de qualité dans la production d'avis et leur utilisation subséquente par les instances de décisions; il est également conditionné à la capacité des pêcheurs et des communautés de pêcheurs de relever les défis existants, et dépend aussi d'un socle de moyens et d'infrastructures qui permette de mener à bonne fin les activités concernées.

La structure de MedSea4Fish garantit la possibilité d'exploiter les perspectives intersectorielles ou de concevoir des activités transversales entre les trois composantes, notamment en mettant en place une coopération technique entre les instituts sur des sujets spécifiques, en échangeant les pratiques optimales ou en créant des pôles de partage de connaissances spécialisées et d'usage partagé des installations.

2.4. Principaux résultats attendus

Les composantes de MedSea4Fish sont conçues pour répondre aux différents besoins et priorités de suivi efficace des ressources et de la mise en œuvre d'activités conduisant à la durabilité des pêches dans trois optiques complémentaires, dont on escompte les résultats suivants:

- La collecte, l'analyse et le suivi des données sont renforcés et contribuent directement à la formulation d'avis sur les aspects scientifiques, économiques, environnementaux et sociaux des pêches.
- Un apprentissage fructueux est maximisé, et les bonnes pratiques sont définies et partagées.
- Les investissements dans les infrastructures sont multipliés en vue d'intensifier l'usage des nouvelles technologies et l'innovation au niveau national.

Ces résultats s'inscrivent dans le triple objectif de renforcement des capacités que se donne MedSea4Fish: pourvoir au suivi nécessaire, accroître les compétences et œuvrer aux priorités structurelles. L'obtention de ces résultats passe par un renforcement des systèmes en place, permettant d'affronter les difficultés et de répondre aux exigences à différents niveaux, en garantissant une meilleure cohérence entre les priorités nationales et sous-régionales et les interventions consistant à développer les capacités et visant, à terme, à corriger les décalages existant au niveau régional.

Au niveau national, MedSea4Fish met en œuvre des activités techniques dans le but de rendre opérationnels les liens entre les besoins nationaux et les engagements transnationaux s'agissant des données et des informations nécessaires aux avis scientifiques et qui seront utiles à une gestion efficace des pêches ainsi qu'à la durabilité et à la rentabilité des activités halieutiques.

Au niveau sous-régional, MedSea4Fish rassemble des données et des informations et concentre les meilleures pratiques et instruments optimaux, en élargissant les efforts nationaux qui contribuent à la formulation d'éléments techniques au service de la gestion, à la définition de pratiques optimales

et à l'orientation des activités dans le sens de la durabilité en accord avec les spécificités sous-régionales.

Au niveau régional, il promeut le dialogue sur les politiques et les contributions directes des pays et des parties prenantes au processus décisionnel de la CGPM. Plus largement, MedSea4Fish doit être considéré comme un cadre durable au service du mandat de la CGPM et atteindre les objectifs de la Stratégie 2030 de la CGPM.

3. Modalités de gestion et de mise en œuvre

Les modalités de mise en œuvre et de gestion de MedSea4Fish, comprenant ses mécanismes de supervision et de coordination techniques et ses dispositifs de gestion, reposent sur la participation active des organismes compétents chargés de promouvoir le développement des capacités au niveau national, ainsi que sur le soutien en temps utile des structures existantes au sein de la CGPM, et sur la capacité d'attirer les fonds nécessaires pour soutenir les activités du programme.

3.1. Fonctionnement

3.1.1. Projets sous-régionaux

MedSea4Fish se déploie à travers quatre projets sous-régionaux, correspondant aux priorités respectives des quatre sous-régions méditerranéennes, en tenant compte des caractéristiques sous-régionales qui nécessitent des interventions adaptées pour les rendre plus efficaces, et en tirant parti des mécanismes déjà établis dans le cadre de l'approche sous-régionale de la CGPM. En particulier, chaque projet compte sur le soutien fourni par l'unité technique sous-régionale correspondante (Figure 4), et est guidé par le(s) comité(s) sous-régional(s) à qui/auxquels il rend compte, ainsi qu'à tout autre forum sous-régional pertinent existant.



Figure 4. Sous-régions et unités techniques sous-régionales de la CGPM

MedSea4Fish dessert:

- l'Algérie, l'UE-Espagne, l'UE-France, l'UE-Italie, le Maroc et Monaco en Méditerranée occidentale;

- l'UE-Italie, la Libye, l'UE-Malte et la Tunisie en Méditerranée centrale;
- l'UE-Chypre, l'Égypte, l'UE-Grèce, Israël, l'UE-Italie, le Liban, la Palestine, la République arabe syrienne et la Türkiye en Méditerranée orientale;
- l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'UE-Croatie, l'UE-Italie, le Monténégro et l'UE-Slovénie en mer Adriatique.

En outre, la Commission européenne (DG MARE) participe elle aussi au programme.

Les activités de MedSea4Fish sont planifiées et mises en œuvre principalement au niveau national, ou, selon leur nature, au sein de plusieurs pays pris individuellement ou dans leur ensemble, et leurs produits sont examinés aux niveaux sous-régional et régional, selon le cas.

3.1.2. Coordination institutionnelle

Comité directeur

Un comité directeur est mis en place pour dispenser des orientations, opérer la supervision des quatre projets MedSea4Fish, et coordonner leurs activités en facilitant la planification, la mise en œuvre, le suivi, l'examen et l'établissement de rapports, et ce en accord avec les priorités nationales et en réponse aux besoins des comités sous-régionaux et du CSC, et en conformité avec la Stratégie 2030 de la CGPM. Le comité directeur se compose des points focaux nationaux MedSea4Fish des pays participants, de représentants de la Commission européenne (DG Mare), d'observateurs pertinents, du coordonnateur de MedSea4Fish et du Secrétariat de la CGPM. Il se réunit régulièrement, en présentiel ou en ligne, avant le début de chaque période biennale, et peut être convoqué ponctuellement en cas de besoins spécifiques. Il sert de plateforme pour la préparation conjointe des travaux menés à l'échelon sous-régional et leur évaluation et révision au niveau régional, mais organise également des sessions sous-régionales pour traiter des besoins spécifiques et apporter des solutions sur mesure.

Les principales attributions du comité directeur sont de suivre les progrès de MedSea4Fish et d'évaluer les résultats obtenus au regard des objectifs fixés, de superviser les collaborations pertinentes et la mobilisation des parties prenantes et d'approuver les plans nationaux et les rapports finaux des travaux réalisés.

Les fonctions spécifiques du comité directeur sont présentées en annexe 2.

Coordonnateur/trice de MedSea4Fish

Afin de garantir une mise en œuvre coordonnée, harmonieuse, ponctuelle et concluante de MedSea4Fish et de ses quatre projets sous-régionaux, un(e) coordonnateur/trice international(e) est nommé(e) à temps plein, à l'issue d'un processus de sélection concurrentiel régi par les règles et règlements de la FAO. Il ou elle fait office de référent pour MedSea4Fish et le représente dans les forums pertinents.

Les attributions principales du/de la coordonnateur/trice sont de superviser et de gérer la mise en œuvre des activités de MedSea4Fish aux niveaux national et sous-régional, d'aider à la préparation des plans nationaux et des rapports finaux et d'assurer la liaison avec les points focaux nationaux, les partenaires et les acteurs concernés.

Le mandat du/de la coordonnateur/trice de MedSea4Fish est présenté en détail à l'annexe 2.

Unités techniques sous-régionales de la CGPM

Des équipes spécialisées rattachées aux unités techniques sous-régionales de la CGPM apportent leur concours au coordonnateur et à la mise en œuvre globale des activités de MedSea4Fish, en coordination avec les bureaux nationaux de la FAO concernés et sous la supervision du Secrétariat basé au siège de la CGPM.

Le rôle des unités techniques sous-régionales dans le cadre de MedSea4Fish est présenté à l'annexe 2.

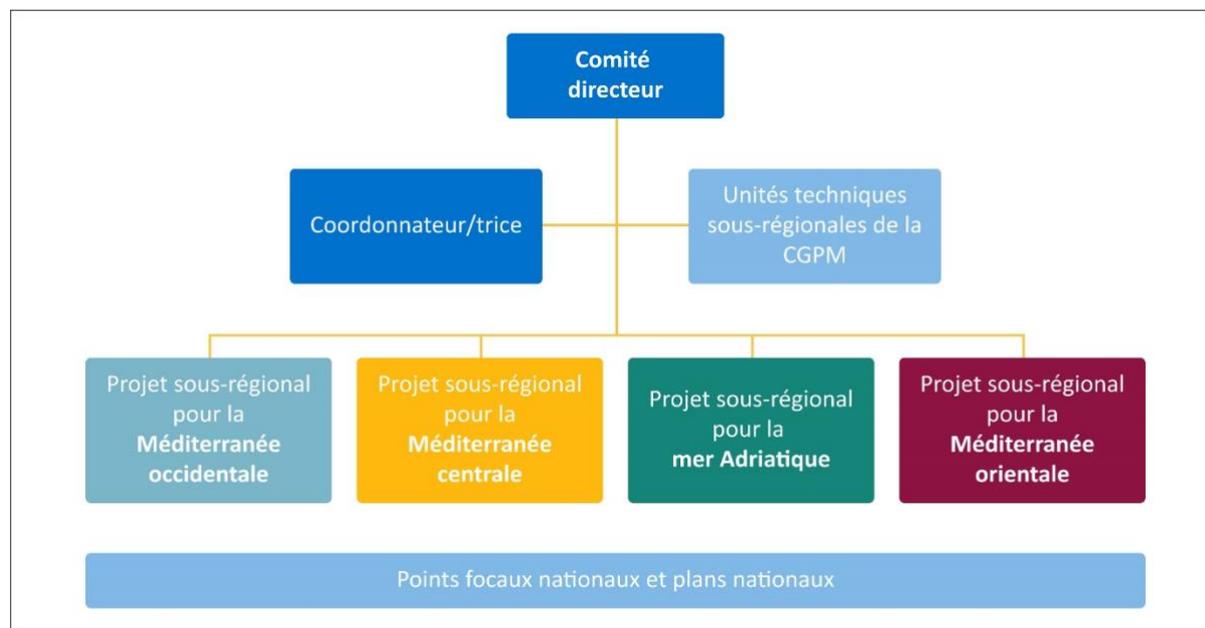


Figure 5. Organigramme de MedSea4Fish

3.2. Modalités organisationnelles

Les PCC de la CGPM, ainsi que les observateurs pertinents, prennent part à MedSea4Fish de manière volontaire et renouvellent officiellement, à chaque période biennale, leur souhait de bénéficier du soutien du programme en présentant des plans nationaux. Les PCC peuvent également se tourner vers MedSea4Fish à la suite de l'avis du Comité d'application de la CGPM en ce qui concerne les situations de non-conformité aux exigences de la CGPM, qui peuvent être résolues par un renforcement des capacités ou une assistance technique ciblée.

3.2.1. Contributions nationales

Points focaux nationaux

Dans le but d'assurer la prise en main par les pays et la pérennité des résultats des projets au niveau national, ainsi qu'un flux de communication efficace durant leur exécution, un point focal MedSea4Fish est nommé dans chaque pays. Les attributions principales du point focal national sont de préparer les plans nationaux en coordination avec les responsables gouvernementaux, de faciliter la mise en œuvre des activités de MedSea4Fish au niveau national et de rendre compte des activités.

Le mandat des points focaux nationaux et la liste des points focaux nationaux nommés sont présentés aux annexes 2 et 4, respectivement. La désignation d'un point focal national MedSea4Fish n'exclut pas la nomination d'autres opérateurs nationaux qui prêteront leur assistance à la mise en œuvre

d'activités spécifiques dans le cadre du projet (par exemple, pour les campagnes scientifiques en mer, les programmes de suivi des rejets, etc.)

Plans nationaux

Afin de garantir l'adéquation avec les priorités nationales tout en répondant aux exigences de la CGPM, un ensemble d'activités coordonné par pays est élaboré à travers un plan national couvrant deux années d'activités, préparé par les points focaux nationaux et déposé en septembre-octobre, de manière à pouvoir être révisé, avalisé et rendu opérationnel avant le début de la période biennale suivante.

Le modèle de plan national MedSea4Fish est présenté à l'annexe 5.

3.2.2. Contributions et budget du projet

Aux côtés du coordonnateur de MedSea4Fish, le Secrétariat de la CGPM supervise la mise en œuvre en recourant à un personnel professionnel et un personnel auxiliaire national et international sélectionnés (comprenant des consultants, du personnel auxiliaire administratif temporaire, des stagiaires, etc.), rattachés à chacune des quatre unités techniques sous-régionales de Méditerranée.

S'inspirant d'expériences antérieures, comme le Programme-cadre, le fonctionnement de MedSea4Fish repose sur des mécanismes de cofinancement et de contributions en nature. Ainsi, bien que le budget autonome de la CGPM garantisse qu'un minimum de ressources est alloué à l'assistance technique de base pour les PCC, les fonds extrabudgétaires constitueront la principale source de financement pour la mise en œuvre de MedSea4Fish. La souplesse inhérente à ce programme permet à une multiplicité de donateurs d'effectuer des contributions volontaires simultanées, à des échelles et selon des calendriers différents, et de couvrir différentes activités. Le cofinancement de la part des pays bénéficiaires offre une occasion idéale de mettre à profit les ressources nationales existantes, de maximiser les résultats et d'assurer leur pérennité. Les contributions en nature, que ce soit par la mise à disposition d'expertise ou d'installations de la part de pays, des partenaires ou d'autres parties prenantes, constituent également une caractéristique essentielle des opérations de MedSea4Fish.

Le budget estimatif, qui doit permettre à MedSea4Fish d'atteindre ses objectifs conformément aux résultats escomptés inscrits dans sa grille de résultats (présentée en annexe 1) repose sur une enveloppe minimum de 10 millions d'euros environ par période biennale. L'enveloppe budgétaire mise à disposition devrait être répartie selon les activités figurant dans les programmes de travail nationaux approuvés, en assurant un équilibre équitable, transparent et logique entre les composantes et les projets sous-régionaux, en particulier pour les interventions structurelles au titre de la composante 3, tout en permettant à chaque pays de bénéficier de l'appui de MedSea4Fish.

Les financements devraient permettre de couvrir les dépenses suivantes :

- experts nationaux, formateurs et consultants techniques, assistance locale, etc.;
- frais de déplacement et de participation à des réunions techniques, des formations et des activités de renforcement des capacités, le cas échéant;
- acquisition d'équipements, de matériel, de biens et services sur le terrain;
- frais d'interprétation et de traduction dans les langues de la région, selon les besoins;
- contrats de service à l'appui du bon déroulement des réunions et des activités de chaque projet, y compris les technologies de l'information;
- coûts administratifs.

La mise en œuvre des activités de MedSea4Fish est régie par les règlements, les directives financières et les règles administratives de la FAO applicables aux achats de biens, de travaux et de services, aux contrats et aux voyages. Les instruments les plus couramment utilisés dans ces contextes sont les lettres d'accord, les appels d'offres et les contrats internationaux, les achats directs, les autorisations de budget de terrain, les accords de services personnels et de mission consultative, les autorisations de voyage et les protocoles de mise en œuvre.

3.3. Modalités de mise en œuvre

3.3.1. Calendrier de mise en œuvre

MedSea4Fish prévoit un calendrier d'exécution des activités de janvier à décembre, les étapes de communication d'informations et de planification, dont la réunion du comité directeur, se concentrant au dernier trimestre de chaque année.

De manière générale, certaines activités menées au titre de la composante 1 devraient consister à collecter des données pendant toute l'année (par exemple les prélèvements d'échantillons biologiques, les programmes de suivi des captures accessoires, etc.) tandis que d'autres sont plus ciblées ou à caractère saisonnier (par exemple les collectes de données socioéconomiques ou les campagnes scientifiques en mer). Au titre de la composante 2, les formations ou ateliers destinés aux parties prenantes, en fonction de leur public cible, tenteront de capitaliser sur les périodes au cours desquelles les bénéficiaires ne participent pas à d'autres activités, comme les hautes saisons pour les artisans pêcheurs ou les campagnes en mer pour les experts scientifiques. Les interventions relatives aux infrastructures au titre de la composante 3 seront planifiées au coup par coup et devraient souvent nécessiter une phase préparatoire prolongée, car elles supposent le recours à des appels d'offres et des passations de marché.

3.3.2. Gestion des connaissances

MedSea4Fish est conçu pour accompagner les pays dans la collecte de données et d'informations pertinentes, accroître la capacité nationale d'épauler la formulation d'avis scientifiques en vue d'une pêche durable, s'assurer que les pays peuvent répondre aux exigences de la CGPM concernant la nature, la quantité et la qualité des données, et échanger les meilleures pratiques entre pêcheurs, travailleurs du secteur halieutique, experts et fonctionnaires des administrations centrales.

Les données et informations recueillies au niveau national par le biais de MedSea4Fish sont la propriété du pays concerné. Conformément aux recommandations et résolutions pertinentes ou à d'autres décisions en vigueur, les données collectées sont officiellement communiquées à la CGPM en réponse à des appels de données ou à des demandes spécifiques de nature diverse, par le biais de la plateforme en ligne du Cadre de référence pour la collecte de données ou, selon le cas, en se servant de bases de données spécialisées ou d'autres moyens et outils. Les autres informations recueillies devraient servir à créer des bases de données communes et à organiser des activités sous-régionales/régionales ou à préparer des produits conjoints répondant à des objectifs d'intérêt commun, ainsi qu'à faciliter les échanges de technologies et de savoir-faire entre les pays, organisations et acteurs participants.

3.3.3. Communication

La communication et le partage des connaissances font partie intégrante des modalités de mise en œuvre de MedSea4Fish. Les bonnes pratiques, les enseignements dégagés et les connaissances acquises seront organisés et transcrits sous forme de lignes directrices, de guides pratiques, de boîtes à outils, de rapports et de matériaux didactiques afin de permettre leur institutionnalisation et de garantir leur accessibilité aux parties prenantes et aux partenaires.

MedSea4Fish est intégré dans le plan de communication et de publicité de la CGPM, régulièrement mis à jour et s'articulant en trois phases, à savoir: i. développer une marque et une identité fortes; ii. communiquer sur les activités; iii. communiquer sur les impacts.

Dans le cadre de MedSea4Fish, des campagnes de sensibilisation spécifiques et des matériaux de diffusion dans les langues appropriées seront élaborés pour accompagner la mise en œuvre de certaines activités ou pour donner suite aux conclusions et recommandations émanant des parties prenantes.

Une page web d'accès public est créée sur le site de la CGPM pour rassembler toutes les informations utiles ayant trait à Medsea4Fish, parmi lesquelles les activités à venir, les produits du savoir et des liens vers des articles pertinents. Une page SharePoint MedSea4Fish protégée par un mot de passe est également créée pour héberger les matériaux et la documentation utiles et servir de plateforme d'échange.

4. Suivi, évaluation des performances et rapports

MedSea4Fish adopte une approche de suivi et d'établissement de rapports axée sur les résultats pour s'assurer que ses opérations et activités contribuent à atteindre les résultats souhaités (buts principaux, objectifs et résultats attendus). Un ensemble d'outils intégrés et dynamiques servent au suivi, à l'évaluation des performances et à l'établissement des rapports et sont régulièrement révisés et ajustés, si nécessaire, afin de permettre à MedSea4Fish d'atteindre les résultats escomptés, même en étant confronté à des défis nouveaux ou à des conditions d'exécution ou des besoins en constante évolution.

4.1. Suivi des résultats

Le suivi des résultats de MedSea4Fish s'effectue au moyen d'un examen périodique continu de ses progrès par rapport aux résultats planifiés, ce qui permet d'évaluer sa performance, d'apprendre et de s'adapter autant que nécessaire à l'évolution des besoins afin d'atteindre les résultats convenus.

La grille des résultats, présentée à l'annexe 1, décrit toute la chaîne des intrants, des activités, des résultats, des objectifs et des buts stratégiques, reliant ainsi les moyens et les fins de manière efficace et transparente. Elle désigne les indicateurs, leurs cibles et leurs moyens de vérification respectifs; la causalité est définie par la définition des hypothèses, qui peuvent conditionner la réussite ou l'échec. Il est prévu de réviser les données de référence et les cibles (ainsi que les autres éléments, si cela est jugé nécessaire) tous les trois ans afin de conserver la pertinence de la grille de résultats en tant qu'outil de contrôle.

Les éléments du dispositif de suivi de MedSea4Fish sont également intégrés dans le cadre institutionnel de la CGPM, par le biais de divers groupes d'experts de nature scientifique qui rendent compte au CSC, lequel valide les avis scientifiques et les soumet à la CGPM pour l'adoption d'éventuelles mesures basées sur ceux-ci. Le CSC indiquera si des travaux supplémentaires sont nécessaires ou si l'avis qu'il a reçu est suffisamment argumenté pour être transmis à la CGPM en appui au processus décisionnel. En ce qui concerne MedSea4Fish, celui-ci, représenté par son comité

directeur, révise son programme de travail, adapte et ajuste ses objectifs, en faisant en sorte que les activités soient menées et exécutées de façon à concourir efficacement au travail du CSC.

4.2. Gestion des risques

Le plan de gestion des risques, présenté à l'annexe 3, définit et gère les risques afférents à la réalisation des objectifs de MedSea4Fish. Les principaux risques qui s'attachent à MedSea4Fish ont trait à la participation des points focaux nationaux et des autres parties prenantes; ils peuvent aussi découler de changements intervenant au sein de l'Organisation, au niveau international ou à l'échelon national.

4.3. Mécanismes d'établissement de rapports

Les rapports sont attendus à intervalles réguliers, sous la supervision du coordonnateur de MedSea4Fish, avec la collaboration du Secrétariat de la CGPM dans le cadre des unités techniques sous-régionales et en coordination avec les points focaux nationaux. Ils doivent être utiles tant au niveau national, pour analyser l'efficacité avec laquelle MedSea4Fish répond aux priorités nationales et améliore la capacité du pays de participer et de s'engager dans les processus de la CGPM, qu'au niveau de la CGPM, pour analyser la contribution des projets MedSea4Fish au renforcement des avis scientifiques et à la réalisation des objectifs de la CGPM.

Les travaux de MedSea4Fish sont examinés au sein de la CGPM et des organes subsidiaires pertinents en procédant comme suit:

- ◆ Les résultats des activités effectuées par MedSea4Fish aux niveaux national et sous-régional sont présentés lors des réunions des comités sous-régionaux du CSC, le cas échéant.
- ◆ Une mise à jour sur la mise en œuvre de MedSea4Fish est également présentée chaque année au CSC, lui fournissant ainsi un éclairage sur ses activités aux niveaux sous-régional et régional et présentant les plans futurs.
- ◆ En fin de période biennale, une brochure sur les réalisations de MedSea4Fish aux niveaux national, sous-régional et régional est produite et mise à la disposition de la Commission.

Des mécanismes supplémentaires d'établissement de rapports, incombant principalement aux pays participants, sont prévus dans le cadre des instruments et outils de la FAO utilisés pour la mise en œuvre des projets (tels que les rapports requis pour débloquer les paiements dans le cadre des lettres d'accord ou des contrats); tandis que d'autres, principalement à la charge du Secrétariat de la CGPM, sont établis dans le cadre des accords des donateurs pour rendre compte des avances de crédit et de l'utilisation des fonds.

Matrice des résultats

Résultats	Cibles ¹	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
BUT: Durabilité des pêches améliorée en Méditerranée	Les nouvelles décisions (recommandations ou résolutions) adoptée chaque année par la CGPM sont fondées sur des avis du CSC améliorés, formulés grâce à l'appui de MedSea4Fish	Nombre d'avis émanant d'activités prioritaires mises en œuvre dans le cadre du programme MedSea4Fish Nombre de décisions adoptées sur la base des avis actualisés/améliorés du CSC	Brochure sur les réalisations de MedSea4Fish et rapports du CSC et de la CGPM	Les PCC ne sont pas confrontées à des obstacles imprévus tels ceux liés à que l'instabilité politique, et les besoins en renforcement des capacités sont correctement identifiés et traités efficacement. Les PCC participent activement à la mise en œuvre de MedSea4Fish.
	Plus de 30% des données sur les activités de pêche transmises conformément aux exigences de la CGPM sont améliorées sur le plan de la quantité et de la qualité (respect des délais, exhaustivité, conformité, stabilité, cohérence)	Nombre d'ensembles de données transmis grâce au soutien fourni par MedSea4Fish répondant pleinement à au moins deux indicateurs de qualité	Évaluations de la qualité des données et tableaux de bord	Les PCC se conforment à l'obligation de transmettre des données et des informations via la plateforme en ligne du Cadre de référence pour la collecte de données.
	De nouvelles exigences de la CGPM en matière de données sont adoptées ou les recommandations en vigueur sont actualisées afin d'inclure des variables de données mieux ciblées pour appuyer les mesures de gestion.	Nombre de sous-tâches et/ou de tâches du Cadre de référence pour la collecte de données modifiées en vue de transmettre des données mieux ciblées	Manuel du Cadre de référence pour la collecte de données actualisé	Les PCC s'engagent à renforcer les avis scientifiques formulés dans le cadre de MedSea4Fish et à adopter des décisions contraignantes relatives aux données et aux informations.

¹ Les objectifs spécifiques sont actuellement fixés pour 2026 et seront révisés tous les quatre ans, le cas échéant.

Résultats	Cibles ¹	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
OBJECTIF: Activités d'assistance technique et de renforcement des capacités coordonnées aux niveaux national, sous-régional et régional afin d'appuyer la bonne gestion des pêches	MedSea4Fish est reconnu comme étant un programme réussi et au moins deux pays par sous-région comptent sur celui-ci pour faire avancer leurs priorités nationales et atteindre les objectifs régionaux.	Nombre de pays présentant des plans nationaux et bénéficiant directement de MedSea4Fish	Plans nationaux, rapports MedSea4Fish et présentations au CSC	Des points focaux nationaux sont nommés et des plans nationaux sont élaborés.
	MedSea4Fish multiplie les types et la fréquence d'initiatives clés en matière de renforcement des capacités et attire des investissements croissants.	Nombre de matériels de sensibilisation et/ou de produits de communication élaborés au titre de MedSea4Fish Taux de croissance du financement global et/ou du nombre de donateurs (y compris en nature)	Matériels de sensibilisation, brochure sur les réalisations de MedSea4Fish	Il existe suffisamment d'informations pertinentes pour produire du matériel de sensibilisation/communication. Les donateurs potentiels voient la valeur ajoutée du programme.
RÉSULTAT ESCOMPTÉ – COMPOSANTE 1 La collecte et le suivi des données sont améliorés et contribuent	Les processus, mécanismes et systèmes de collecte de données en place au niveau national sont efficaces, durables et adaptés à leur objectif.	Nombre d'évaluations des systèmes de collecte de données entreprises par rapport aux besoins nationaux et régionaux Nombre de pays où les systèmes de collecte de données ont été mis à niveau par le biais de MedSea4Fish	Plans nationaux, rapports d'évaluation	Les PCC facilitent l'évaluation des processus, mécanismes et systèmes nationaux de collecte de données en place ainsi que des interventions connexes.

Résultats	Cibles ¹	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
directement à la formulation d'avis sur les aspects scientifiques, économiques, environnementaux et sociaux des pêches.	Toutes les espèces prioritaires de la CGPM font l'objet de mesures spécifiques dans le cadre de MedSea4Fish afin d'appuyer la formulation d'avis techniques.	Pourcentage des principales espèces commerciales par sous-région pour lesquelles des actions régulières ou spécifiques de collecte de données sont menées aux niveaux national et sous-régional Nombre de réunions de préparation des données et de sessions d'évaluation de référence organisées par an	Formulaires d'évaluation des stocks et rapports de réunion	La collecte de données sur le terrain est réalisable; les PCC se conforment à l'obligation de transmettre les informations requises concernant les espèces prioritaires en vue de l'évaluation des stocks; et les PCC sont disposées à collaborer à la mise en œuvre du programme.
	Au moins un pays par sous-région effectue un suivi régulier au moyen de programmes de suivi des captures accessoires (rejets et/ou captures accidentelles d'espèces vulnérables), d'enquêtes socioéconomiques et de campagnes scientifiques en mer (démersales et/ou pélagiques) sur une base annuelle ou biennale, selon le cas.	Nombre de programmes de suivi des captures accessoires mis en œuvre par sous-région Nombre de campagnes scientifiques en mer mises en œuvre par sous-région Nombre d'enquêtes socioéconomiques réalisées par sous-région	Plans nationaux, rapports MedSea4Fish et présentations au CSC	La collecte de données sur le terrain est réalisable et l'organisation des différentes activités de suivi est facilitée; les points focaux nationaux facilitent l'organisation d'activités de suivi; les achats sont facilités au sein de l'Organisation; et les observateurs concernés sont disponibles et formés.
	Des mesures efficaces en matière de sélectivité et/ou d'atténuation ont été définies et testées et les informations connexes sont mises à la disposition des parties prenantes et des décideurs.	Nombre d'études pilotes sur la sélectivité et/ou d'essais d'atténuation réalisés	Plans nationaux, rapports MedSea4Fish et présentations au CSC	Les points focaux nationaux facilitent l'organisation d'études pilotes et des essais d'atténuation, et les achats sont facilités au sein de l'Organisation.

Résultats	Cibles ¹	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
<p>RÉSULTAT ESCOMPTÉ – COMPOSANTE 2</p> <p>L'efficacité de l'apprentissage est optimisée, les bonnes pratiques sont capturées et partagées.</p>	<p>Les activités de formation et de renforcement des capacités sont améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional et les demandes se multiplient.</p>	<p>Nombre de formation et d'activités de renforcement des capacités dispensées concernant les exigences en matière de données de la CGPM et la plateforme en ligne du Cadre de référence pour la collecte de données</p> <p>Nombre de formations et d'activités de renforcement des capacités dispensées sur l'évaluation des stocks</p> <p>Nombre d'échanges d'expériences ou de collaborations établies entre instituts</p>	<p>Plans nationaux, rapports MedSea4Fish, présentations au CSC et programmes de formation</p>	<p>Les points focaux nationaux aident à identifier les besoins exacts en matière de formation; les bénéficiaires ciblés sont disposés à participer aux activités de renforcement des capacités; et les instituts sont disposés à participer à des initiatives pertinentes et/ou à partager leur expertise</p>
	<p>Au moins 20% en plus de pêcheurs et/ou de travailleurs du secteur sont joints et impliqués dans des initiatives pertinentes leur permettant de participer aux processus décisionnels.</p>	<p>Nombre d'échanges d'expériences ou de collaborations entre les pêcheurs et les parties prenantes, y compris par le biais du Forum des artisans pêcheurs organisé chaque année</p>	<p>Articles sur des sujets d'actualité pertinents, rapports MedSea4Fish, et programme du Forum des artisans pêcheurs</p>	<p>Les parties prenantes acceptent de participer, y compris dans le cadre de l'initiative du Forum des artisans pêcheurs</p>
	<p>Les analyses régionales et les comparaisons de résultats entre les sous-régions sont facilitées car les données pertinentes dans l'ensemble de la Méditerranée sont collectées conformément aux méthodologies de de la CGPM.</p>	<p>Nombre de formations dispensées ou de matériels préparés sur les méthodologies d'analyse des données de la CGPM</p> <p>Nombre de réunions conjointes réalisées sur l'analyse des données</p>	<p>Programmes de formation ou matériel de diffusion, et rapports MedSea4Fish</p>	<p>Les bénéficiaires ciblés sont disposés à participer aux activités de renforcement des capacités; il existe suffisamment d'informations pertinentes pour produire du matériel.</p>

Résultats	Cibles ¹	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
				Les PCC fournissent des données en amont des réunions.
	La science (c'est-à-dire la qualité des données), la conformité (c'est-à-dire l'application des mesures de conservation) et les procédures appropriées de manipulation et de remise à l'eau sont améliorées car au moins 20% en plus de pêcheurs, d'observateurs à bord ou d'autres acteurs concernés peuvent participer aux activités de suivi ou d'atténuation des captures accessoires.	Nombre de formations et d'activités de renforcement des capacités dispensées sur l'identification et la manipulation des espèces vulnérables.	Programmes de formation	Les bénéficiaires ciblés sont disposés à participer aux activités de renforcement des capacités; il existe suffisamment d'informations pertinentes pour produire du matériel.
RÉSULTAT ESCOMPTÉ – COMPOSANTE 3 Les investissements en infrastructures sont multipliés afin d'intensifier l'utilisation de nouvelles technologies et d'encourager l'innovation.	Les secteurs halieutiques nationaux et/ou les institutions et organisations de recherche en matière de pêche sont plus efficaces et dynamiques car au moins un pays par sous-région a modernisé ses infrastructures par le biais de MedSea4Fish.	Pourcentage d'infrastructures nationales modernisées dans certains pays Nombre de biens et d'équipements fournis par sous-région	Plans nationaux, rapports MedSea4Fish, présentations au CSC, et spécifications techniques des nouveaux biens et équipements	Les besoins de mise à niveau des infrastructures existent, sont identifiés et peuvent être traités; les équipements ou les biens identifiés sont éligibles au financement; et les achats sont facilités au sein de l'Organisation.
	La CGPM consolide son rôle en tant qu'organisation de référence en matière de données et de connaissances relatives aux activités de pêche en Méditerranée.	Nombre de bases de données créées et/ou améliorées	Caractéristiques de la ou des bases de données	Les règles de l'Organisation en matière de technologies informatiques permettent la création/la mise à niveau de la ou des bases de données.

Mandat

Le **comité directeur** coordonne, facilite et garantit la mise en œuvre des activités de MedSea4Fish et de ses quatre projets sous-régionaux. Ses fonctions sont les suivantes:

- a) examiner les résultats de la phase de planification et donner le coup d'envoi de la nouvelle période biennale;
- b) faciliter la mise en œuvre des activités de MedSea4Fish en assurant, le cas échéant, une collaboration intersectorielle entre les projets sous-régionaux et/ou en dispensant ses avis sur la mobilisation des parties prenantes et les partenariats pertinents;
- c) suivre les progrès de MedSea4Fish et évaluer les résultats obtenus par rapport à ses objectifs (en utilisant la matrice des résultats), y compris les points forts, points faibles, possibilités et menaces;
- d) intervenir pour résoudre tout problème majeur pouvant survenir et étant susceptible de gêner la planification ou la mise en œuvre des activités;
- e) analyser les rapports finaux et évaluer les recommandations et les nouveaux besoins, le cas échéant;
- f) rendre compte, par l'intermédiaire du coordonnateur, des programmes de travail et des réalisations de MedSea4Fish dans les forums pertinents, à l'intérieur et à l'extérieur du cadre de la CGPM;
- g) contrôler les fonds de MedSea4Fish et débattre de leur affectation;
- h) réviser, tous les quatre ans, les données de référence et les objectifs de la matrice de résultats de MedSea4Fish, en tenant compte des demandes de la CGPM et des organes subsidiaires pertinents, ainsi que des mises à jour du plan d'action de la Stratégie 2030 de la CGPM;
- i) convenir d'actions de promotion, de diffusion et de communication destinées à mettre en avant les travaux de MedSea4Fish, et se charger du document d'orientation de MedSea4Fish et de ses mises à jour;
- j) entretenir la liste des points focaux nationaux de MedSea4Fish.

Le **coordonnateur/la coordonnatrice de MedSea4Fish** collabore directement à la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités de projet ainsi qu'à la gestion des projets au quotidien. Plus spécifiquement, il/elle est chargé(e) des tâches suivantes:

- a) agir en tant que référent pour MedSea4Fish vis-à-vis des points focaux nationaux, des autorités nationales compétentes, des partenaires concernés, des parties prenantes et des observateurs ainsi que de la CGPM dans son ensemble, en offrant une voie de communication ouverte;
- b) interagir avec les organes subsidiaires compétents de la CGPM et les unités techniques sous-régionales, ainsi qu'avec le projet BlackSea4Fish, le cas échéant, pour assurer une mise en œuvre et une exécution coordonnées et encourager la collaboration sur les priorités régionales, y compris sur les questions de méthode;

- c) assurer la liaison avec les points focaux nationaux pour la préparation des plans nationaux avant chaque nouvelle période biennale, en dispensant des conseils et en prêtant sa collaboration, le cas échéant;
- d) superviser et gérer, le cas échéant, la mise en œuvre des activités de MedSea4Fish aux niveaux national et sous-régional, notamment en facilitant en temps voulu les dispositions nécessaires à leur bonne exécution;
- e) surveiller les progrès et le degré de résultat atteint au regard du programme de travail et des objectifs de MedSea4Fish, et proposer, si nécessaire, des solutions, des réajustements et des modifications;
- f) assurer la liaison avec les points focaux nationaux et le personnel du siège de la CGPM et des unités techniques sous-régionales, ainsi qu'avec les partenaires et les parties prenantes pertinents pour assurer le bon déroulement de la coopération et faciliter la coordination des activités conjointes;
- g) organiser les réunions du comité directeur et préparer, en fonction des plans et rapports nationaux, les synthèses sous-régionales et régionales pertinentes des plans et activités de MedSea4Fish;
- h) rendre compte, au nom du comité directeur, des programmes de travail et des réalisations de MedSea4Fish dans les enceintes compétentes, à l'intérieur comme à l'extérieur du cadre de la CGPM, en préparant les documents utiles et en présentant des exposés;
- i) passer en revue les enseignements tirés et émettre des recommandations destinées à améliorer les performances et opérer les ajustements nécessaires au plan de travail et au budget;
- j) préparer le contenu de la brochure biennale sur les réalisations de MedSea4Fish.

Les **points focaux nationaux MedSea4Fish** sont chargés de la participation de leur pays aux activités de MedSea4Fish. Leurs attributions sont les suivantes:

- a) faire office de point de contact principal pour la planification, l'exécution, le suivi et les rapports sur MedSea4Fish au niveau national;
- b) établir et soumettre, suivant un rythme biennal, le plan national MedSea4Fish de leurs pays respectifs;
- c) faciliter la mise en œuvre des activités de MedSea4Fish au niveau national, notamment en assurant la liaison avec d'autres points focaux désignés pour des actions spécifiques, lorsqu'il y a lieu.

Le rôle des **unités techniques sous-régionales de la CGPM** à l'appui de MedSea4Fish est le suivant:

- a) assurer en temps voulu, en consultation avec le coordonnateur/la coordonnatrice et en coordination avec les équipes concernées au siège de la CGPM, la planification et la mise en œuvre des activités de terrain convenues, y compris en préparant et en finalisant des lettres d'accord, des contrats, des achats et d'autres mesures administratives, la désignation du personnel, le choix des équipements et la coordination nécessaire pour accéder aux données et aux informations nécessaires à la réalisation des activités;

- b) aider à la préparation et à la prestation de formations et d'assistance technique, ou d'ateliers et d'initiatives pertinentes, y compris toutes dispositions locales et logistiques nécessaires, l'organisation des voyages, le recrutement de formateurs et de personnel auxiliaire pertinent, la désignation des participants, la préparation et la distribution de matériaux, l'organisation de la traduction et de l'interprétation, le cas échéant;
- c) organiser des réunions de coordination avec les parties prenantes concernées, au niveau national ou sous-régional, sur le terrain ou à l'unité technique, afin d'assurer une planification et une mise en œuvre harmonieuses des activités de MedSea4Fish.

Plan de gestion des risques

Désignation du risque	Conséquences pour le projet dans le pire des cas	Degré du risque		Mesures d'atténuation
		Impact	Probabilité	
Les points focaux nationaux de MedSea4Fish ne soumettent pas de plans nationaux ou ne supervisent pas correctement la mise en œuvre des activités de MedSea4Fish.	La coordination et la mise en œuvre effectives des activités sont compromises, ce qui entraîne des retards.	Élevé	Faible	Les points focaux nationaux de MedSea4Fish seront assistés en permanence par le coordonnateur de MedSea4Fish et le personnel des unités techniques sous-régionales afin de leur éviter des charges de travail inutiles. Il sera également possible de désigner d'autres points focaux chargés d'assurer le suivi d'activités spécifiques, de sorte que la responsabilité du point focal national de MedSea4Fish reste celle de superviser et de faciliter la mise en œuvre du projet sans avoir à s'impliquer directement dans les activités individuelles. Un lien de communication direct sera établi avec le point focal afin que toute difficulté rencontrée puisse être signalée et une solution trouvée sans délai. Des mécanismes compensatoires peuvent aussi être envisagés pour faire en sorte que les résultats escomptés soient produits dans le respect des délais prescrits. Toute mise en péril de l'exécution du projet sera signalée aux délégués nationaux de la CGPM qui seront ainsi appelés à intervenir pour faciliter une réponse harmonisée.
Les parties prenantes essentielles ne sont pas suffisamment impliquées ni mobilisées dans le cadre des activités de MedSea4Fish.	Les activités n'atteignent pas les objectifs souhaités, ce qui nuit à l'efficacité de MedSea4Fish.	Élevé	Faible	L'identification des parties prenantes est réalisée avec soin et leur mobilisation se fera pendant toute la durée d'exécution du projet, en évoluant autant que de besoin. Un travail de mise en réseau et de coordination, planifié et d'ampleur conséquente, la collaboration dans la conduite des activités, des réunions régulières entre les intéressés et le partage constant des informations et des progrès accomplis garantiront la bonne conception et l'utilité des activités, rendant celles-ci propres à motiver le public visé. Un travail de sensibilisation est également prévu, dont le rôle est d'aider à la mobilisation des pêcheurs et des autres parties prenantes.

Désignation du risque	Conséquences pour le projet dans le pire des cas	Degré du risque		Mesures d'atténuation
		Impact	Probabilité	
Des changements de décideurs, et tous autres événements qui échappent au contrôle du programme	Des changements de politiques ou une diminution de la volonté politique d'appuyer le programme	Élevé	Faible	Les PCC de la Méditerranée se sont déjà engagées à effectuer ce travail en adoptant la Stratégie 2030 de la CGPM, en créant MedSea4Fish et en approuvant son document d'orientation. Elles sont continuellement informées de l'élaboration du projet et sa mise en œuvre sera menée en étroite contact avec elles (par l'entremise des points focaux nationaux), afin de favoriser leur adhésion et leur engagement.
Modifications des règles et règlements internes de la FAO régissant la mise en œuvre des activités; modifications des procédures au niveau national (par exemple, lourdeurs administratives accrues)	La planification des activités doit être revue, les délais prolongés, l'exécution est compromise si le calendrier ne peut être respecté.	Élevé	Moyenne	Les plans nationaux de MedSea4Fish régissant sa mise en œuvre couvrent deux années, ce qui permettra de planifier les activités en temps voulu afin d'éviter que des changements potentiels dans les règles de la FAO ou des lourdeurs administratives au niveau national n'aient un impact significatif sur la mise en œuvre. Des équipes auxiliaires concernées se tiendront continuellement informées des règles de la FAO et, par l'entremise des points focaux, des règles nationales, de manière à pouvoir réagir immédiatement en cas de modification et à adapter les activités concernées en conséquence.
Les cas de covid-19 sont de nouveau en augmentation ou des conflits se déclarent dans la région et les pays mettent en place des mesures de confinement et de restriction.	Les activités de terrain sont compromises.	Élevé	Moyenne	MedSea4Fish tirera parti des enseignements de deux premières années de la pandémie, au cours desquelles la CGPM n'a cessé d'organiser les travaux de terrain à distance. Il s'appuiera sur les points focaux nationaux, les réseaux constitués et les formations enseignées pour garantir la poursuite des activités de terrain au niveau national dans toute la mesure du possible. Il fournira également des équipements de protection individuelle, le cas échéant. S'il devient impossible de procéder aux activités, celles-ci seront reportées tandis que tous les travaux préparatoires (comprenant la signature des contrats, etc.) se poursuivront afin de rendre les activités immédiatement opérationnelles une fois les restrictions levées.

Points focaux nationaux

Les points focaux nationaux de MedSea4Fish sont nommés par les autorités compétentes par l'intermédiaire de leur point focal auprès de la CGPM et opèrent dans le cadre de MedSea4Fish conformément au mandat fourni à l'annexe 3.

La liste ci-dessous est mise à jour à chaque fois qu'un changement est communiqué au Secrétariat de la CGPM.

1. Albanie – Marco Kule
2. Algérie – Souad Ben Boussetta
3. Croatie –
4. Chypre –
5. Égypte – Alaa El Haweet
6. Espagne – Rafael Gonzalez Cano
7. France –
8. Grèce – Alexandria Chrysochoou
9. Israël – Nir Froyman
10. Italie – Maria Vittoria Briscolini
11. Liban – Ali Nassar
12. Libye – Hisham Ghmati
13. Malte –
14. Monténégro – Milica Divanovic
15. Maroc – Fatima Zohra Hassouni; Bouchra Haoujar
16. Palestine – Yaser Shtaya
17. République arabe syrienne – Ali Othman
18. Slovaquie –
19. Tunisie – Hajer Ben Dhiab; Adel Gaamour
20. Turquie – Ezra Fatma Denizci Cakmak
21. Union européenne –

Modèle de plan national MedSea4Fish



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Commission générale
des pêches pour la
Méditerranée

MedSea4Fish

M E D S E A 4 F I S H P L A N N A T I O N A L

PAYS

nom du pays

PÉRIODE BIENNALE

années de la période biennale

POINT FOCAL MEDSEA4FISH

nom

ACCEPTÉ LE

date de finalisation du plan national

SUIVI DES PÊCHES ET DES ÉCOSYSTÈMES

Catégorie	Sous-catégorie	Type d'activité	Remarques	Année(s) et période	Modalités d'implémentation
DONNÉES BIOLOGIQUES	Principales espèces commerciales	Collecte de données			
		Autre (préciser)			
	Rejets	Programme d'observation			
		Essais de sélectivité			
		Autre (préciser)			
	Espèces vulnérables	Programme d'observation (Préciser si captures accidentelles/déprédations/ écosystèmes marins vulnérables)			
		Essais d'atténuation (préciser si captures accidentelles/déprédations)			
		Autre (préciser)			
	Pêche récréative	Étude pilote			
		Autre (préciser)			
	Espèces supplémentaires	Corail rouge			
		Anguille d'Europe			
		Espèces non indigènes			
		Coryphène			
		Autre (préciser)			
	Campagnes scientifiques en mer	Étude par chalutage démersal			
		Relevé acoustique pélagique			

Catégorie	Sous-catégorie	Type d'activité	Remarques	Année(s) et période	Modalités d'implémentation
		Autre (préciser)			
	Évaluation des stocks				
DONNÉES SUR LES FLOTTILLES	Capacités	Collecte de données			
		Autre (préciser)			
	Effort	Collecte de données			
		Autre (préciser)			
	Débarquements	Collecte de données			
		Autre (préciser)			
DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES		Étude socioéconomique			
		Autre (préciser)			
AUTRES DONNÉES	Pollution marine	Essais sur les débris marins			
	Changements climatiques	Évaluations de vulnérabilité			
		Autre (préciser)			

FORMATIONS et RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Catégorie	Type de formation/ renforcement des capacités	Public visé	Remarques
COURS; ACTIVITÉS DE FORMATION AD-HOC			
FORMATION DE FORMATEURS			
VOYAGES D'ÉTUDE; ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES			
PARTICIPATION À DES PLATEFORMES DE PARTIES PRENANTES	Forum des artisans pêcheurs		

INFRASTRUCTURE

Catégorie	Type d'intervention	Besoins spécifiques	Zone/situation géographique	Remarques	Modalités d'implémentation
AMÉLIORATION D'INSTALLATIONS; NOUVELLES CONSTRUCTIONS					
ACQUISITION DE BIENS D'ÉQUIPEMENT					
TECHNOLOGIES ET INNOVATION					